



L'eau de source, ça réchauffe

SAINT-IMIER Si le peuple souverain le veut bien, trois bâtiments dont l'HJB et le home La Roseraie seront bientôt chauffés par les calories extraites du puits profond des Sauges.



Le site de Saint-Imier de l'Hôpital du Jura bernois, le home La Roseraie (photo) et le bâtiment actuel du ceff Santé social pourront être chauffés intégralement par un procédé de géothermie reposant sur la température (20°C) de l'eau du Puits des Sauges. LDD

PAR **BLAISE DROZ**

Le 10 février prochain, le peuple imérien devra se prononcer sur deux objets communaux. Le premier tombe à pic, soit en même temps que la jeunesse suisse manifeste pour que l'on prenne enfin des mesures en faveur du climat. Les Imériens auront la possibilité de décider s'ils souhaitent faire un pas non négligeable pour diminuer les émissions de CO₂, et ceci par une opération financièrement neutre.

Il s'agira d'investir 1,4 million de fr. pour mettre en place un réseau de chauffage à distance

sans combustible destiné à l'Hôpital du Jura bernois, au home la Roseraie et au bâtiment actuellement occupé par le ceff Santé social. En lui achetant leur énergie calorifique, ces trois clients permettront à la commune de rentrer dans ses frais, voire de réaliser un léger bénéfice sur la durée.

Le puits profond des Sauges qui pompera bientôt de l'eau potable à -660 mètres, la remontera à une température de 20 degrés. Pas très agréable pour les consommateurs, cette température sera abaissée quelque peu par un système de pompe à chaleur qui permettra, en

échange, de chauffer les trois bâtiments en question. Une opération gagnant-gagnant!

Le chef du Service de l'équipement Patrick Adatte, qui s'investit depuis longtemps dans ce projet, rappelle qu'en moyenne mondiale, le sous-sol se réchauffe de 30 degrés par kilomètre de profondeur. C'est un peu moins ici, mais cela suffit à disposer de chaleur en suffisance, non seulement pour ces trois bâtiments mais également pour des projets futurs au centre de la localité. Dans l'immédiat, les citoyens seront appelés à donner leur avis uniquement sur ce premier projet



pilote, très novateur dans notre pays.

Il s'agira de créer un réseau d'eau en circuit fermé qui alimentera depuis le réservoir des Philosophes des pompes à chaleur placées respectivement à l'Hôpital et au bâtiment de la Route de Sonvillier 3, qui est propriété de la commune.

Politiciens unanimes

Les clients de ce réseau seront pour l'heure uniquement institutionnels et le contrat sera basé sur le système du contracting, c'est-à-dire qu'ils paieront leur chaleur sans avoir à se préoccuper de la maintenance des installations, cette tâche revenant au Service de l'équipement. Le maire Patrick Tanner et la nouvelle conseillère municipale Josika Iles se réjouissent en outre de proposer à la population imérienne un projet qui va dans la droite ligne

des préoccupations du moment concernant le climat. «C'est tellement vrai que l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes à chaleur proviendra de sources renouvelables (éoliennes ou photovoltaïques) en conformité avec le volontarisme des autorités imériennes», précise Josika Iles. Utile rappel, ce projet a déjà passé la rampe du Conseil de ville le 13 décembre dernier, ceci à l'unanimité et avec la complète bénédiction des trois formations politiques. Un enthousiasme qui devrait encourager les votants à soutenir à leur tour ce projet qui fait un peu penser au vieux slogan «On n'a pas de pétrole mais des idées!» A la clé justement, une économie annuelle de 220 000 litres d'équivalent mazout.

L'autre objet communal concerne la création de dépôts sur la zone au sud de la gare, anciennement entreprise Zanel-

la. Des bâtiments seront rasés et d'autres rénovés pour un montant de 1,8 million de fr. Cela répond, aux yeux des trois intervenants du point presse d'hier, à une véritable nécessité. En effet, dans la situation actuelle, les entrepôts des services communaux sont répartis sur quatre sites souvent insalubres. Ce projet ne pourrait guère plus attendre, surtout en raison des changements d'affectation à venir des dépôts provisoires actuels.



Nous avons une belle occasion d'agir à l'heure où les jeunes le demandent.”

PATRICK TANNER
MAIRE DE SAINT-IMIER